



Règlement du Rush du Bout du Monde

Le **Rush du Bout du Monde** est formé de 3 événements indépendants :

- Un **trail** de 25km / 1000m D+. Parcours exigeant ,atypique, passage à la Roche de Contimpierre, côtes abruptes, paysages et falaises rocheuses ...etc
- Un **Micro Trail** ludique pour les enfants de 7 à 12 ans, il se déroule dans un champ privé aménagé pour les enfants.
- Une **Marche populaire** de 15km fait le tour du village par les routes forestières.

Une **restauration** possible après les épreuves, la réservation est vivement recommandée.

Les inscriptions aux différentes épreuves et au repas sont possibles sur le site de Le-sportif.com

Parking gratuit :

- sur la zone de Départ du trail (au monument aux morts au sommet du Haut Jacques
- et à l'arrivée (A coté de l'église de Mortagne).

Une **navette** sera disponible le matin participation aux frais 2€ :

- à 8H un minibus de 29 places et une voiture de 7 places
- idem à 8H40
- Après l'arrivée : pour ceux qui auront laissé leur véhicule au Haut Jacques : départ à partir de midi toute les 45 minutes quand le bus est suffisamment plein.

[Règlement du trail](#)

[Règlement du LudoTrail](#)

[Règlement de la marche populaire](#)

[Restauration sur place](#)

Règlement du Trail (25Km)

Horaire : Départ de la course 9H30 à coté du monument aux morts situé au sommet du col du Haut Jacques.

Engagement : ils devront être envoyés avant le 6 mai 2013 accompagnés du règlement à l'adresse suivante :
Association Festive des 4 Bouts
2 Bout du Dessus
88600 Mortagne

Une pré-inscription est possible sur le site <http://rush.mortagne88.fr> avec paiement par chèque à l'ordre de l'Association Festive des 4 Bouts à la remise des dossards (avec remise du certificat médical)

Une inscription avec carte-bleue est possible sur le site **Lesportif.com** (certificat médical donné à la remise des dossards)

Enfin l'inscription est possible sur place le samedi 11 mai de 15H à 17H et le Dimanche de 8H à 9H15 (2 € supplémentaire)

Droit d'engagement : 10€ chèque libellé à l'ordre de l'Association festive des 4 bouts.

La course est ouverte à partir de 18 ans et sur présentation d'un certificat médical de moins d'un an précisant la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition;

Ce certificat sera conservé par l'organisation.

Annulation de l'épreuve : en cas de grand vent, la course pourra être annulée, les droits d'engagement seront remboursés à l'exception des frais d'engagement perçus par Lesportif.com

Droit à l'image : un reportage photo sera réalisé, la participation au Rush du Bout du Monde implique l'acceptation de ce reportage et sa publication sur le site rush.mortagne88.fr

Assurance : Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile. Ils déclinent toute responsabilité en cas d'accident causé par un tiers ou de vol.

Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement et d'apporter à la remise des dossards un certificat médical de moins d'un an précisant la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition. L'association festive des 4 Bouts organisatrice de la journée « le rush du Bout du Monde » fait tout son possible pour sécuriser les activités de cette journée, **en aucun cas l'association festive des 4 bouts ne pourra être tenue responsable** d'un accident survenant à l'un des participants.

Assistance médicale : un médecin sera sur la ligne d'arrivée. Une ambulance sera stationnée à mi-parcours.

Circulation : Les participants devront respecter le code de la route. Les carrefours et la traversée de la D7 seront gardés par des signaleurs chargés de la circulation.

Ravitaillement : Eau, boissons, fruits, chocolat etc ... 4 ravitaillements prévus : au km 6 (eau), aux km 13 (boisson et nourriture), 19 (eau) et à l'arrivée (boisson et nourriture).

Récompenses : un lot aux 250 premiers coureurs, une médaille aux 3 premiers du scratch (H&F) et au premier de chaque catégorie (H&F).

Pour tout renseignement complémentaires nous envoyer un mel rush@mortagne88.fr ou contacter M. Eric Micaux au 03 29 50 52 13

Règlement du LudoTrail

Horaire : Départ à partir de 10H30 – 11H et 11H30

Engagement : l'inscription sera faite sur place par un adulte responsable de l'enfant.

Droit d'engagement : 1€

Droit à l'image : un reportage photo sera réalisé, la participation au Rush du Bout du Monde implique l'acceptation de ce reportage et sa publication sur le site rush.mortagne88.fr

Assurance : Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile. Ils déclinent toute responsabilité en cas d'accident causé par un tiers ou de vol.

Individuelle accident : Il incombe aux participants de s'assurer personnellement. L'association festive des 4 Bouts organisatrice de la journée « le rush du Bout du Monde » fait tout son possible pour sécuriser les activités de cette journée, **en aucun cas l'association festive des 4 bouts ne pourra être tenue responsable** d'un accident survenant à l'un des participants.

Assistance médicale : un médecin sera sur site.

Circulation : Les participants devront respecter le code de la route.

Ravitaillement : Eau, boissons, fruits, chocolat etc

Récompenses : Une récompense sera attribuée aux 150 premiers engagés.

Renseignement :

site internet <http://rush.mortagne88.fr> ou
par mail rush@mortagne88.fr
ou appeler JC DREYER 03 29 50 08 79

Marche populaire

Horaire : Départ de 8H30 à 11H sur le pré situé derrière la mairie de Mortagne.

Règlement :

Les animaux sont tolérés si tenus en laisse,

La nature sera en plein renouveau, nous vous demandons donc de la respecter, de ne marcher que dans les sentiers balisés, de ne rien cueillir et ... d'écouter le silence !

Annulation de l'événement: en cas de grand vent, la marche pourra être annulée, les droits d'engagement seront remboursés à l'exception des frais d'engagement perçus par Lesportif.com

Engagement : ils devront être envoyés avant le 6 mai 2013 accompagnés du règlement à l'adresse suivante :
Association Festive des 4 Bouts
2 Bout du Dessus
88600 Mortagne

Une pré-inscription est possible sur le site <http://rush.mortagne88.fr> avec paiement par chèque à l'ordre de l'Association Festive des 4 Bouts

Une inscription avec carte-bleue est possible sur le site **Lesportif.com**

Enfin l'inscription est possible à la salle des fêtes de Mortagne le samedi de 15H à 17H et le Dimanche de 8H à 10H sur la zone d'arrivée du trail.

Cette inscription permet de participer aux frais de l'organisation, un ravitaillement en eau sera disponible à mi-parcours, mais ouvert de 9H30 à 11H30 seulement.

Droit d'engagement : 2€ chèque libellé à l'ordre de l'Association festive des 4 bouts. Ce paiement inclus la fourniture d'un plan de marche, le balisage du parcours, la mise à disposition d'1 point d'eau vers la mi-parcours, mais la buvette sera payante à l'arrivée.

Droit à l'image : un reportage photo sera réalisé, la participation au Rush du Bout du Monde implique l'acceptation de ce reportage et sa publication sur le site Mortagne88.fr

Assurance : Les organisateurs seront couverts par une police d'assurance responsabilité civile. Ils déclinent toute responsabilité en cas d'accident causé par un tiers ou de vol.

Individuelle accident : Il incombe aux participants de s'assurer personnellement.

L'association festive des 4 Bouts organisatrice de la journée « le rush du Bout du Monde » fait tout son possible pour sécuriser les activités de cette journée, **en aucun cas l'association festive des 4 bouts ne pourra être tenue responsable** d'un accident survenant à l'un des participants.

Circulation : Les participants devront respecter le code de la route.

Renseignement :

site internet <http://rush.mortagne88.fr> ou

par mail rush@mortagne88.fr

ou appeler JC DREYER 03 29 50 08 79

Restauration

Une restauration sous-abri est prévue sur place, un repas complet : entrée, plat, fromage, dessert, café au prix de 10 euros.

La réservation est vivement recommandée.

La réservation sur internet avec paiement par CB est possible sur le site de le-sportif.com (frais de réservation 0,41€)

La pré-inscription peut se faire sur le site rush.mortagne88.fr (paiement par chèque à l'ordre de l'Association Festive des 4 Bouts à remettre au bureau des inscriptions)

Enfin la réservation est possible sur place (nb repas limité)